Données factuelles sur l'immigration au Manitoba

RAPPORT STATISTIQUE DE 2002

LES AVANTAGES
DU
MANITOBA

OPPORTUNITÉS
ET DIVERSITÉ

Manitoba
Bâtir l'avenir

www.immigreraumanitoba.com

Source des données : Citoyenneté et Immigration Canada, 31 décembre 2002
Les données figurant dans le présent document sont provisoires et
elles seront révisées à la hausse quand toutes les opérations
auront été versées dans le système de traitement.

Document produit par : Travail et Immigration Manitoba – Été 2003
Division de l'immigration et du multiculturalisme

Table des matières

La croissance grâce à l'immigration 3

La dernière décennie : de 1992 à 2002 4

Niveaux de l'immigration 5
Tableau sommaire - Manitoba 5
Tableau sommaire - Canada 5

Les nouveaux arrivants au Manitoba 6
Tableau détaillé - Manitoba 6

Aperçu pancanadien 7
Tableau des provinces et des territoires 7
L'immigration au Canada en 2002, par province/territoire 7

Les collectivités manitobaines 8
Les cinq principales destinations 8
La carte des régions de la province 8

Pays d'origine 9
Carte des régions d'origine 9
Tableau des régions d'origine 9
Tableau des pays d'origine 10

Diversité linguistique 11
Tableau – Langues maternelles 11
Tableau – Capacité d'apprendre l'anglais et/ou le français 11

Degré d'instruction des nouveaux arrivants 12
Degré d'instruction 12

Professions des nouveaux arrivants 13
Composante économique, par profession (10 premières) 13
Composante économique, par genre de compétences 14

Données démographiques 15
Âge et sexe 15

La croissance grâce à l'immigration

L'immigration internationale a grandement contribué jusqu'ici à la croissance et à la diversité du Manitoba, en élargissant ses horizons et en apportant une perspective internationale unique à ses collectivités. En 2002, la province du Manitoba a annoncé une nouvelle stratégie d'action pour stimuler la croissance économique, avec l'intention de doubler progressivement le nombre d'immigrants pour le faire passer à 10 000 par année. Des partenariats novateurs établis pour répondre aux besoins des collectivités et d'autres intervenants faciliteront une démarche qui s'étalera sur de nombreuses années en vue d'atteindre cet objectif.

En vertu de l'*Accord Canada-Manitoba en matière d'immigration* et de ses annexes, le Manitoba partage avec le Canada la responsabilité de voir à la sélection et à l'établissement réussis d'immigrants qui contribueront à la croissance économique, sociale et culturelle de sa société. Récemment renouvelé par les ministres fédéral et provincial de l'Immigration, l'Accord met l'accent sur l'engagement pris par le Canada et la province d'encourager l'immigration face à des phénomènes mondiaux comme le recul des taux de natalité, le vieillissement de la population active et la concurrence que les pays se livrent pour l'obtention d'une main-d'œuvre qualifiée.

La nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, adoptée par le Canada en juin 2002, précise qui peut demander à immigrer au Canada dans l'une des trois catégories suivantes :

- *Les personnes de la catégorie de la famille* [les conjoint(e)s, les époux de fait et les partenaires comparables à un conjoint, les enfants à charge, les parents ou les grands-parents], qui se joignent à des membres de leur famille déjà établis au Canada. Les critères relatifs au marché de l'emploi ne sont pas utilisés pour définir l'admissibilité des immigrants. Quiconque est au Canada et est citoyen canadien ou résident permanent peut parrainer les membres de sa famille en acceptant la responsabilité de les soutenir pendant leur établissement.

- *Les immigrants de la composante économique* sont ceux qui ont activement cherché à s'établir au Canada et qui ont été choisis parce qu'ils ont de bonnes chances de contribuer à la croissance de notre économie. Cette catégorie comprend les candidats d'une province, les travailleurs spécialisés, les immigrants d'affaires et les aides familiaux résidants. Souvent accompagné d'un(e) conjoint(e) et de personnes à charge, le principal demandeur est évalué d'après des critères conçus pour maximiser ses chances de réussir sur le marché du travail ou en affaires. Les candidats de la province sont choisis en fonction de critères correspondant à l'état du marché du travail local et à ce qui est souhaitable pour la province.

- *La catégorie des réfugiés* comprend les réfugiés au sens de la Convention et d'autres personnes ayant un statut semblable dont on juge qu'elles ont besoin d'une protection ou de secours en vertu du droit international. Il se peut que ces personnes n'aient pas planifié de quitter leur pays d'origine ou qu'elles n'aient pu s'y préparer. La catégorie regroupe tant les réfugiés parrainés par le gouvernement que par des particuliers, les réfugiés ayant demandé l'asile et les personnes à leur charge à l'étranger.

La réunification des familles est un aspect clé de la stratégie du Manitoba en matière d'immigration. Parallèlement à l'accueil des collectivités et au soutien reçu au début de l'établissement, les liens avec la famille rapprochée ou les amis intimes constituent le facteur contribuant le plus à la réussite de l'intégration des immigrants. En 2002, les principaux pays ayant bénéficié de la politique de réunification des familles ont été les Philippines, l'Inde, les États-Unis, la Chine et le Vietnam. En effet, 52,48 p. 100 des 945 immigrants acceptés au Manitoba dans la catégorie de la famille venaient de ces cinq pays.

Dans le contexte des tendances globales de l'immigration au Manitoba, les pays d'origine demeurent constants quant au nombre d'immigrants faisant partie de la composante économique, principal volet de l'immigration. Dans cette composante, le volet de nouveaux arrivants croissant le plus vite est celui des candidats de la province issus de pays tels que les Philippines et l'Allemagne.

Faisant fond sur l'engagement humanitaire pris par le Canada envers la collectivité internationale, le Manitoba accueille toujours plus que sa part de réfugiés chaque année, grâce à de solides services et programmes d'établissement. La forte tradition humanitaire manitobaine repose sur la population même au sein de laquelle existe une communauté active de parrainage des réfugiés.

En 2002, le Manitoba, la Ville de Winnipeg et Citoyenneté et Immigration Canada ont annoncé le premier accord tripartite de son genre au Canada pour encourager le parrainage de réfugiés par le secteur privé. Parmi les principaux pays dont le gouvernement parraine les réfugiés arrivant au Manitoba figurent l'Afghanistan, le Soudan, la Colombie, l'Iran et l'Iraq. Parmi les principaux pays dont le secteur privé parraine les réfugiés, on compte l'Éthiopie, la Sierra Leone, l'Afghanistan, l'Iran et le Kenya.

Dans le cadre d'une démarche équilibrée pour accroître l'immigration dans la province dans toutes les catégories, celle-ci a reçu 4 594 immigrants en 2002. Cela représente 2,01 p. 100 des 228 962 immigrants accueillis dans l'ensemble du Canada cette année-là. Les nouveaux venus au Manitoba se répartissaient comme suit : 58,2 p. 100 appartenaient à la composante économique (1 034 travailleurs spécialisés, 1 519 candidats de la province, 94 gens d'affaires et 28 autres); 21,14 p. 100 tombaient dans la catégorie des réfugiés (971) et 20,6 p. 100, dans celle de la famille (947). Les nouveaux arrivants au Manitoba se sont en majorité installés à Winnipeg (82,10 p. 100, ou 3 772 personnes). Le principal pays d'origine était les Philippines (16,63 p. 100 ou 764 personnes).

Le Manitoba continue de dominer le Canada pour ce qui est du recours au Programme des candidats d'une province en tant qu'outil efficace de sélection des immigrants pour répondre aux besoins locaux. L'an dernier, la province a accueilli 71,65 p. 100 (1 519) de tous les candidats des provinces du Canada (2 120). Le principal pays d'origine de ces candidats arrivés au Manitoba était l'Allemagne, avec 375 personnes (24,93 p. 100); elle était suivie de près par les Philippines, avec 343 arrivants (22,81 p. 100).

La dernière décennie : de 1992 à 2002

Au cours des dix dernières années, les immigrants ont été de plus en plus nombreux à choisir les centres urbains tels que Montréal, Toronto et Vancouver comme lieu de destination au Canada. Grâce à des initiatives novatrices et à des partenariats communautaires, le Manitoba s'est engagé à recevoir jusqu'à 4 p. 100 du contingent national d'immigrants. Depuis 1999, les candidats des provinces ont fait monter les niveaux globaux de l'immigration au Manitoba. En tant qu'élément prenant une importance grandissante dans la composante économique, le Programme Candidats d'une province procure aux petites villes et aux régions telles que le Manitoba des possibilités aux chapitres de la croissance économique, du dynamisme communautaire et de la diversité culturelle.

L'immigration au Manitoba au cours de la dernière décennie

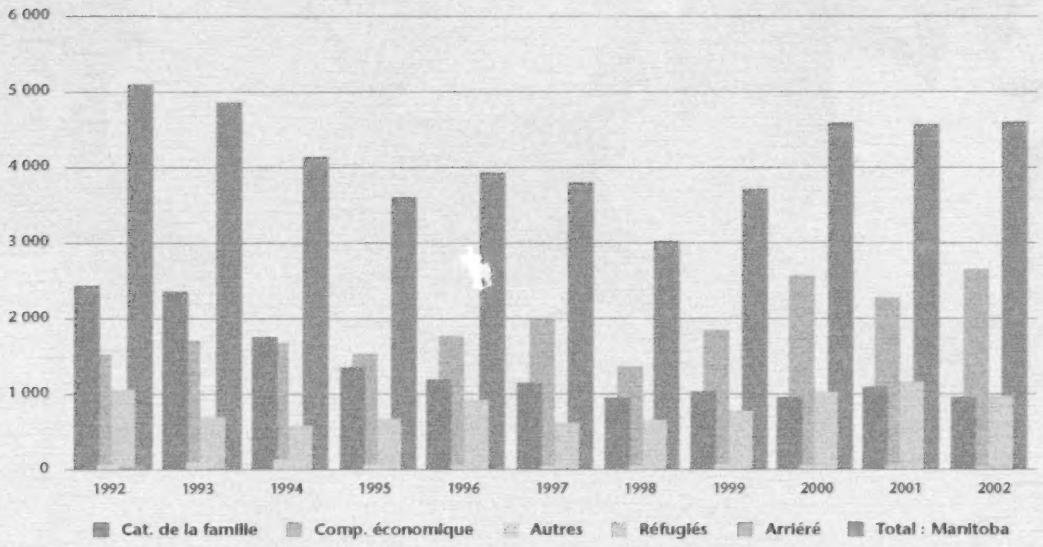

2 433	2 355	1 751	1 348	1 187	1 138	945	1 026	952	1 085	947
1 516	1 704	1 675	1 525	1 772	1 992	1 366	1 848	2 560	2 272	2 647
60	96	127	61	52	44	48	66	51	47	28
1 053	689	582	663	917	620	655	771	1 017	1 156	971
34	13		2		1			4		1
5 096	4 857	4 135	3 599	3 928	3 795	3 014	3 711	4 584	4 560	4 594
2,00 %	1,89 %	1,84 %	1,69 %	1,74 %	1,76 %	1,73 %	1,95 %	2,02 %	1,82 %	2,01 %

* La catégorie « Autres » comprend les aides familiaux résidants, les immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée, les réfugiés dont les revendications ont été refusées et les personnes à la retraite.

** La catégorie « Arriéré » comprend les personnes visées par le Programme d'élimination de l'arriéré.

Niveaux de l'immigration

En 2002, le Canada a accueilli en tout 228 575 immigrants. Le Manitoba en a reçu 4 594, ce qui représentait 2,01 p. 100 du contingent national. Il vise à accueillir jusqu'à 10 000 immigrants chaque année, ce qui équivaudrait à peu près à sa part proportionnelle de tous les immigrants admis au Canada. Statistique Canada estime qu'en date du 1er juillet 2002, le Canada comptait 31 413 990 habitants, dont 1 150 848 vivaient au Manitoba, soit 3,66 p. 100 de la population nationale.

Le Manitoba préconise un équilibre entre toutes les catégories d'immigrants.

Tableau sommaire – Manitoba

Demandeurs principaux et personnes à leur charge	2000 Nbre	2000 % des niveaux canadiens	2001 Nbre	2001 % des niveaux canadiens	2002 Nbre	2002 % des niveaux canadiens
Catégorie de la famille	952	1,81	1 085	1,63	947	1,45
Composante économique	2 560	1,84	2 272	1,51	2 647	1,97
- Candidats d'une prov./ d'un territoire*	1 088	87,25	972	76,36	1 519	71,65
Autres**	51	1,58	47	1,67	28	1,33
Réfugiés	1 017	3,40	1 156	4,15	971	3,87
Arriéré/Valeurs manquantes***	4	1,93	0	0,00	1	0,02
TOTAL	**4 584**	**2,02**	**4 560**	**1,82**	**4 594**	**2,01**

Tableau sommaire – Canada

Demandeurs principaux et personnes à leur charge	2000 Nbre	2000 En %	2001 Nbre	2001 En %	2002 Nbre	2002 En %
Niveau projeté	200 000 - 225 000		210 000 - 235 000		210 000 - 245 000	
Niveau réel						
Catégorie de la famille	52 722	23,29	66 451	26,59	65 087	28,48
Composante économique	139 096	61,44	150 249	60,12	134 128	58,68
- Candidats d'une prov./ d'un territoire*	1 247	0,55	1 273	0,51	2 120	0,93
Autres**	3 237	1,43	2 820	1,13	2 104	0,92
Réfugiés	29 870	13,19	27 831	11,14	25 098	10,98
Arriéré/Valeurs manquantes***	207	0,09	1 296	0,52	9	0,00
Inconnu					29	0,01
TOTAL	**226 379**	**100,00**	**249 920**	**100,00**	**228 575**	**100,00**
Différence par rapport à l'année précédente ****	37 084	19,59	23 541	10,4	-21 345	-8,54

* Les candidats d'une province/d'un territoire forment une sous-catégorie de la composante économique.

** La catégorie « Autres » comprend les aides familiaux résidants, les immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée, les demandeurs non reconnus du statut de réfugié au Canada et les personnes à la retraite.

*** La catégorie « Arriéré » comprend les personnes visées par le Programme d'élimination de l'arriéré. Citoyenneté et Immigration Canada mettra à jour la catégorie des valeurs manquantes, une fois que tous les documents nécessaires auront été réunis.

**** En 1999, 189 295 personnes ont immigré au Canada en tout.

NOTA 1 : Les pourcentages indiqués dans le tableau supérieur représentent la part manitobaine des niveaux d'immigration totaux au Canada. Le tableau inférieur montre la proportion du contingent national total que chaque catégorie d'immigrants représente.

Les nouveaux arrivants au Manitoba

En vertu de la loi canadienne sur l'immigration, les personnes peuvent demander à immigrer au Canada dans les catégories de la famille et des réfugiés, dans la composante économique et dans d'autres catégories. Les candidats de la province peuvent s'adresser d'abord au Manitoba, avant que leur demande soit traitée par les services fédéraux de l'immigration.

Tableau détaillé – Manitoba

Demandeurs principaux et personnes à leur charge	2000		2001		2002	
	Nbre	En %	Nbre	En %	Nbre	En %
Catégorie de la famille						
Famille immédiate	643	14,03	676	14,82	585	12,73
Parents, grands-parents et autres	309	6,74	409	8,97	362	7,88
TOTAL PARTIEL	**952**	**20,77**	**1 085**	**23,79**	**947**	**20,61**
Composante économique						
Trav. spécialisés – Demandeurs princ.	582	12,70	488	10,70	424	9,23
Trav. spéc. – Personnes à charge	730	15,92	681	14,93	610	13,28
Affaires – Demandeurs principaux	45	0,98	33	0,72	25	0,54
Affaires – Personnes à charge	115	2,51	98	2,15	69	1,50
Candidats de la prov. – Demandeurs principaux	313	6,83	307	6,73	464	10,10
Candidats de la prov. – Personnes à charge	775	16,91	665	14,58	1 055	22,96
TOTAL PARTIEL	**2 560**	**55,85**	**2 272**	**49,82**	**2 647**	**57,62**
Autres						
Aides familiaux résidants – Demandeurs principaux	34	0,74	38	0,83	26	0,57
Aides familiaux résidants – Personnes à charge	16	0,35	9	0,20	2	0,04
IMRED et CDNRSRC*	1	0,02	0	0,00	0	0,00
Personnes à la retraite	0	0,00	0	0,00	0	0,00
TOTAL PARTIEL	**51**	**1,11**	**47**	**1,03**	**28**	**0,61**
Réfugiés						
Parrainés par le gouvernement	603	13,15	518	11,36	576	12,54
Parrainés par le secteur privé	361	7,88	547	12,00	353	7,68
Admis au Canada (Asile)	48	1,05	82	1,80	31	0,67
Personnes à charge d'un réfugié vivant à l'étranger**	5	0,11	9	0,20	11	0,24
TOTAL PARTIEL	**1 017**	**22,19**	**1 156**	**25,35**	**971**	**21,14**
Arriéré/Valeurs manquantes	4	0,09			1	0,02
TOTAL	**4 584**	**100,00**	**4 560**	**100,00**	**4 594**	**100,00**

* IMRED – Immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée. CDNRSRC – Cat. des demandeurs non reconnus du statut de réfugié au Canada.

** Les mots « Personnes à charge » désignent les personnes à charge d'un réfugié admis au Canada et vivant à l'étranger.

NOTA : Les pourcentages montrent la proportion du contingent manitobain total que chaque catégorie d'immigrants représente.

Aperçu pancanadien

Le gouvernement du Canada planifie les niveaux de l'immigration de concert avec chaque province et chaque territoire. Seuls le Manitoba et Terre-Neuve-et-Labrador n'ont pas augmenté leur nombre d'immigrants en 2002 par rapport à l'année précédente. L'Ontario a été la destination privilégiée des immigrants en 2002, et elle a été suivie en cela par le Québec, la Colombie-Britannique, l'Alberta et le Manitoba.

Tableau des provinces et des territoires

Demandeurs principaux et personnes à leur charge	2000		2001		2002	
	Nbre	En %	Nbre	En %	Nbre	En %
Ontario	133 101	58,80	148 244	59,32	133 400	58,36
Québec	32 339	14,29	37 406	14,97	37 401	16,36
Colombie-Britannique	37 125	16,40	38 289	15,32	33 895	14,83
Alberta	14 182	6,26	16 290	6,52	14 672	6,42
Manitoba	**4 584**	**2,02**	**4 560**	**1,82**	**4 594**	**2,01**
Saskatchewan	1 867	0,82	1 694	0,68	1 656	0,72
Nouvelle-Écosse	1 588	0,70	1 708	0,68	1 398	0,61
Nouveau-Brunswick	762	0,34	798	0,32	705	0,31
Terre-Neuve	419	0,19	375	0,15	399	0,17
Île-du-Prince-Édouard	184	0,08	132	0,05	108	0,05
Yukon	59	0,03	69	0,03	48	0,02
Territoires du Nord-Ouest	86	0,04	91	0,04	61	0,03
Nunavut	6	0,00	12	0,00	0	0,00
Non indiqué	77	0,03	252	0,10	12	0,01
Inconnu					226	0,10
TOTAL	**226 379**	**100,00**	**249 920**	**100,00**	**228 575**	**100,00**

NOTA : Le pourcentage indiqué représente la part proportionnelle manitobaine de l'immigration totale au Canada.

L'immigration au Canada en 2002, par province/territoire

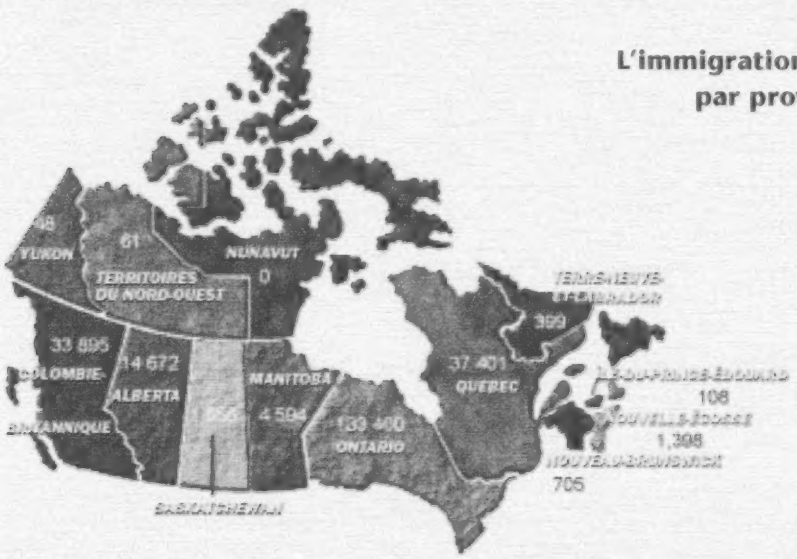

Les collectivités manitobaines

À l'heure actuelle, en sa qualité de capitale de la province, Winnipeg attire près de 80 p. 100 de tous les nouveaux arrivants. Il existe dans toute la province des débouchés économiques, sociaux et culturels nouveaux et diversifiés. La Province collabore avec les collectivités pour renforcer les capacités qui accueillent, soutiennent et gardent les nouveaux arrivants.

Dans tout le Manitoba, plus d'immigrants s'installent dans de petits centres et contribuent à leur croissance. Près du tiers des candidats de la province ont choisi des destinations autres que Winnipeg. Parmi les principales destinations des 4 594 immigrants admis en 2002 figurent les villes suivantes et leurs environs : Winkler (Région du Centre); Steinbach (Région de l'Est); Brandon (Mid-West); Altona (Région du Centre); Thompson (Région du Nord); Virden (Région de l'Ouest); Le Pas (Région du Nord); Arborg (Région de l'interlac).

L'immigration au Manitoba : les cinq principales destinations

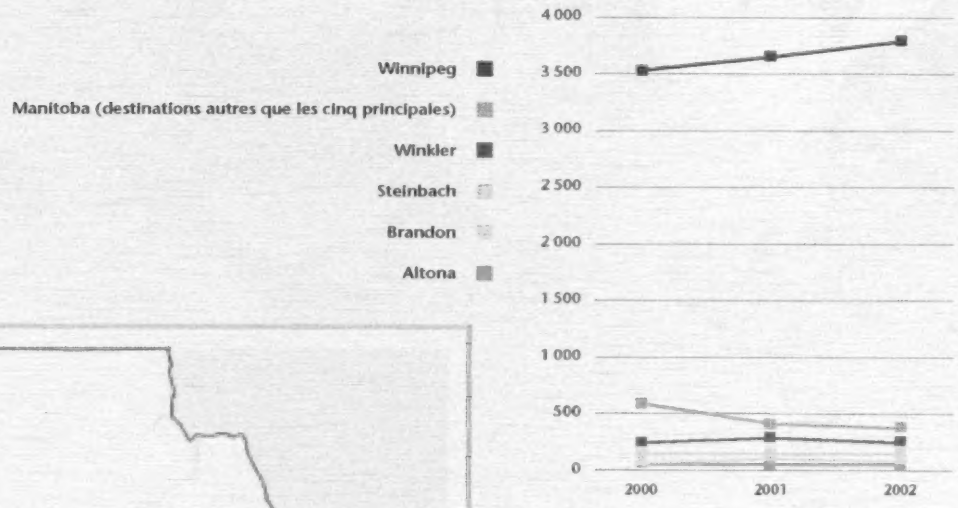

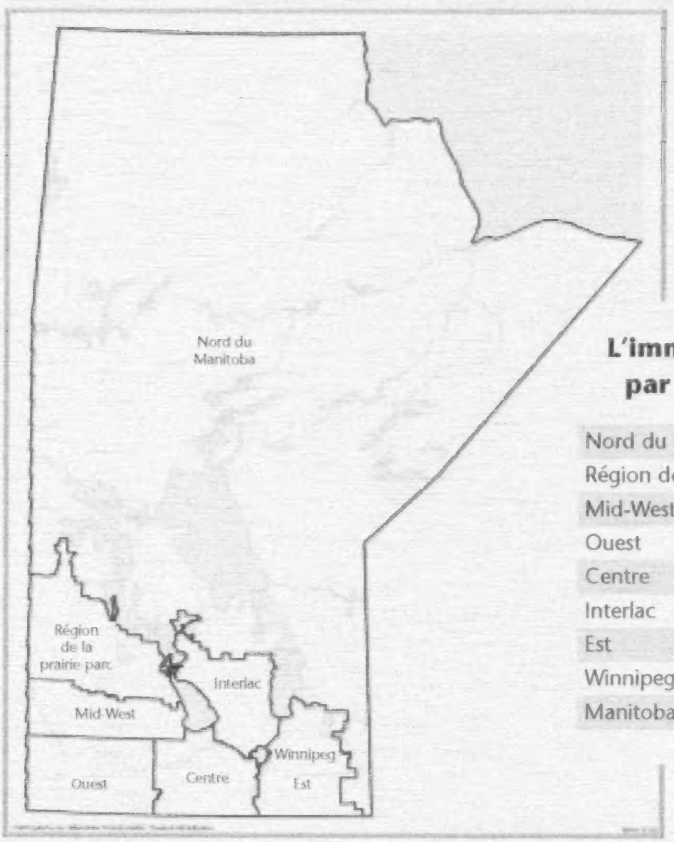

L'immigration au Manitoba, par destination régionale

Nord du Manitoba	48
Région de la prairie-parc	30
Mid-West	19
Ouest	95
Centre	307
Interlac	30
Est	191
Winnipeg	3 772
Manitoba (Autres endroits)	102

Pays d'origine

Les tendances et les événements mondiaux, les efforts nationaux et provinciaux de promotion, les besoins régionaux en main-d'œuvre, les nécessités économiques et la réunification des familles influent sur l'immigration. Au cours des dernières années, des immigrants plus nombreux sont arrivés au Manitoba en provenance des régions de l'Asie et du Pacifique. Le Manitoba établit des partenariats avec la communauté franco-manitobaine et des groupes ethnoculturels locaux pour recruter et garder de nouveaux arrivants dans les collectivités d'accueil. Les Philippines demeurent le principal pays d'origine des immigrants venant vivre au Manitoba.

On emploie le pays de dernière résidence permanente pour désigner la région et le pays d'origine indiqués dans les tableaux suivants.

L'immigration au Manitoba, en 2002, par région d'origine

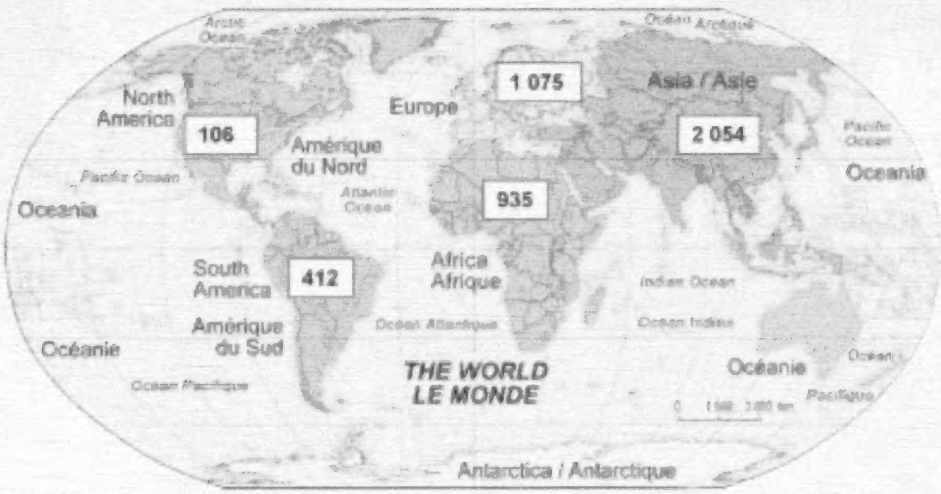

© 2001. Her Majesty the Queen in Right of Canada, Natural Resources Canada. / Sa Majesté la Reine du chef du Canada, Ressources naturelles Canada.

L'immigration au Manitoba, de 2000 à 2002, par région d'origine

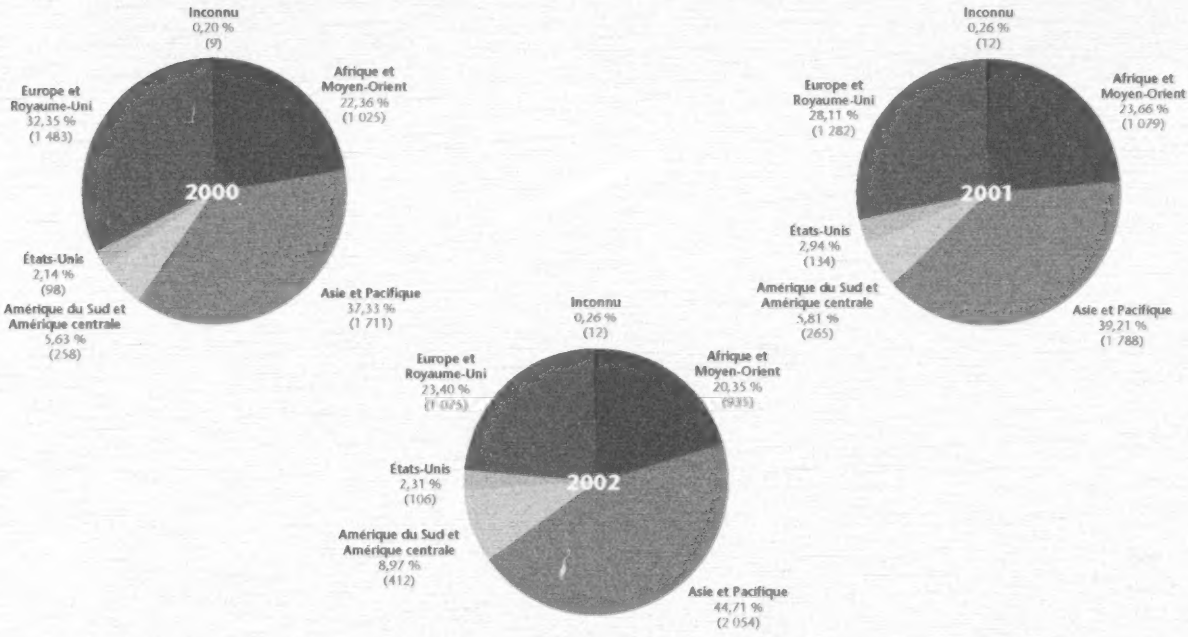

L'immigration au Manitoba, par pays d'origine (10 principaux pays)

Demandeurs principaux et personnes à leur charge	2000 Nbre	2000 En %	2000 Rang	2001 Nbre	2001 En %	2001 Rang	2002 Nbre	2002 En %	2002 Rang
Philippines	689	15,03	1	665	14,58	1	764	16,63	1
Allemagne	520	11,34	2	458	10,04	2	440	9,58	2
Inde	299	6,52	3	276	6,05	3	320	6,97	3
Corée	89	1,94	10	67			249	5,42	4
Chine	289	6,30	4	225	4,93	4	202	4,40	5
Ukraine	179	3,90	5	198	4,34	5	167	3,64	6
Afghanistan	32			198	4,34	6	165	3,59	7
Éthiopie	173	3,77	6	166	3,64	8	122	2,66	8
États-Unis	98	2,14	9	114	2,50	10	106	2,31	9
Royaume-Uni	155	3,38	8	168	3,68	7	102	2,22	10
Yougoslavie	168	3,66	7	134	2,94	9	38	0,83	
TOTAL DE CES 10 PAYS SEULEMENT	**2 659**	**58,01**		**2 602**	**57,06**		**2 637**	**57,40**	
TOTAL : AUTRES PAYS	1 925	41,99		1 958	42,94		1 957	42,60	
TOTAL	**4 584**	**100,00**		**4 560**	**100,00**		**4 594**	**100,00**	

NOTA : Les pourcentages indiqués correspondent à la part proportionnelle de tous les immigrants admis au Manitoba attribuable à chaque pays d'origine.

L'immigration au Manitoba en 2002, par pays d'origine (10 principaux pays)

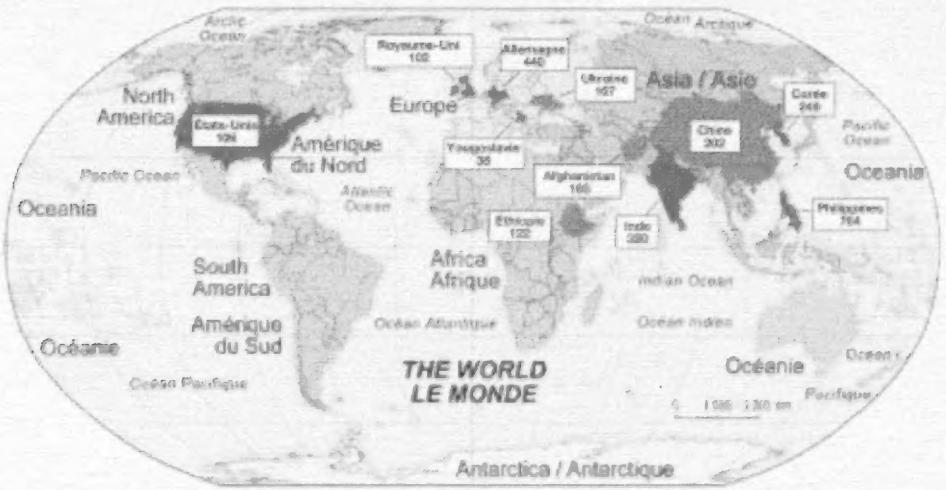

© 2001. Her Majesty the Queen in Right of Canada, Natural Resources Canada. / Sa Majesté la Reine du chef du Canada, Ressources naturelles Canada.

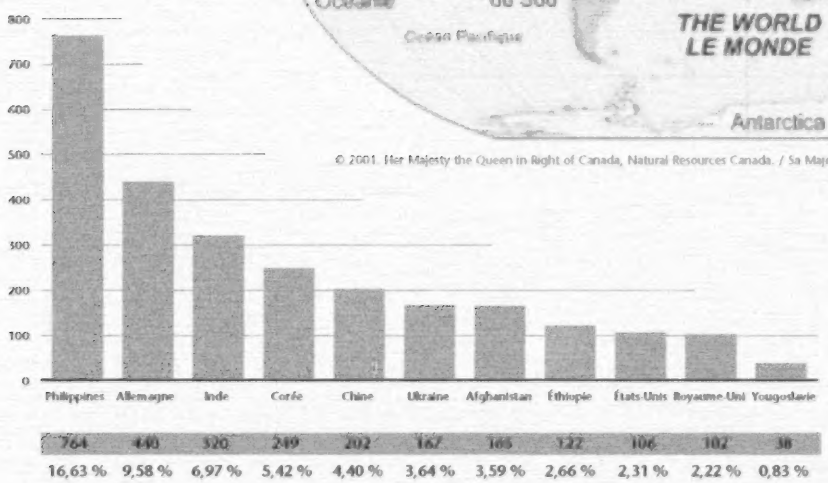

Diversité linguistique

Les nouveaux venus au Manitoba en accroissent la diversité culturelle et linguistique. Les immigrants venus des Philippines, premier pays d'origine dans le cas du Manitoba, ont le tagal pour principale langue maternelle. La diversité linguistique procure un avantage économique énorme au Manitoba et constitue une ressource précieuse pour lui.

L'immigration au Manitoba, par langue maternelle (10 principlaes langues)

Demandeurs principaux et personnes à leur charge	2000 Nbre	2000 En %	2000 Rang	2001 Nbre	2001 En %	2001 Rang	2002 Nbre	2002 En %	2002 Rang
Tagal	673	14,68	1	651	14,28	1	751	16,35	1
Allemand	559	12,19	2	536	11,75	2	537	11,69	2
Anglais	416	9,08	3	415	9,10	3	349	7,60	3
Espagnol	130	2,84	7	146	3,20	7	254	5,53	4
Coréen	92	2,01	8	67	1,47	10	248	5,40	5
Punjabi	246	5,37	4	173	3,79	5	241	5,25	6
Arabe							155	3,37	7
Mandarin	177	3,86	6	226	4,96	4	147	3,20	8
Russe	185	4,04	5	149	3,27	6	147	3,20	9
Ukrainien							138	3,00	10
Dari	29	0,63	10	132	2,89	8			
Twi	72	1,57	9	122	2,68	9			
TOTAL : CES 10 LANGUES	**2 579**	**56,26**		**2 617**	**57,39**		**2 967**	**64,58**	
TOTAL : AUTRES LANGUES	2 005	43,74		1 943	42,61		1 627	35,42	
TOTAL	**4 584**	**100,00**		**4 560**	**100,00**		**4 594**	**100,00**	

L'immigration au Manitoba, d'après la capacité d'apprendre l'anglais et/ou le français

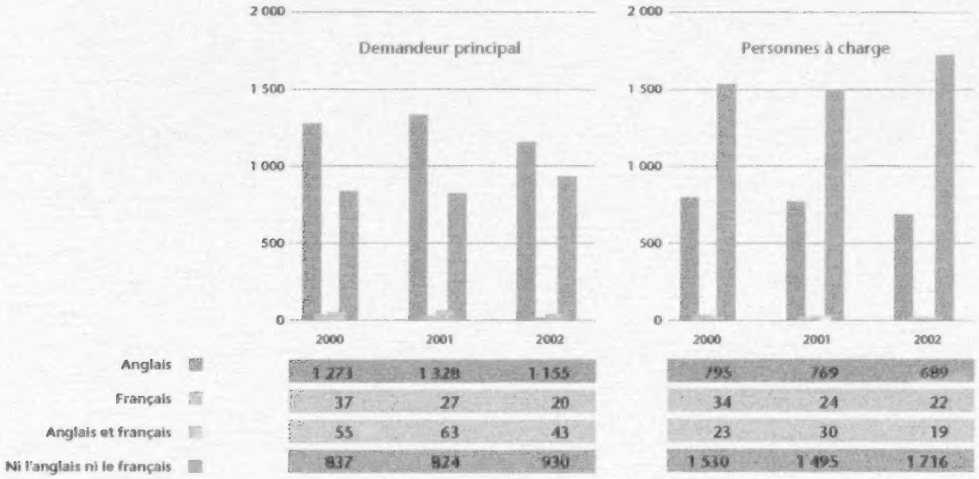

Grâce à ses programmes d'anglais langue seconde, le Manitoba améliore les possibilités que les nouveaux arrivants ont de communiquer avec leur nouvelle société. Plus de la moitié d'entre eux profitent des cours de langues. Le Manitoba est un chef de file dans l'élaboration de programmes linguistiques novateurs destinés à répondre aux besoins des nouveaux arrivants, qui sont divers et évoluent constamment.

Degré d'instruction des nouveaux arrivants

Dans l'ensemble, les immigrants qui arrivent au Manitoba sont très instruits. En effet, plus de 60 p. 100 des demandeurs principaux ont fait des études postsecondaires. Les niveaux d'instruction des demandeurs principaux sont évalués par Citoyenneté et Immigration Canada pendant le processus d'immigration.

Le Manitoba est résolu à éliminer ce qui empêche d'attirer et de garder des immigrants hautement qualifiés chez lui et à faire en sorte qu'ils entrent dans des professions pour lesquelles ils ont reçu une formation et acquis une expérience. La stratégie manitobaine de reconnaissance des titres et compétences fournira un cadre de fonctionnement et des recommandations à cet égard en 2003.

Manitoba
L'immigration, par degré d'instruction

	2000		2001		2002	
Demandeurs principaux	Nbre	En %	Nbre	En %	Nbre	En %
De 0 à 9 ans de scolarité	399	8,70	432	9,47	407	8,86
De 10 à 12 ans de scolarité	458	9,99	428	9,39	377	8,21
Études universitaires	166	3,62	188	4,12	192	4,18
Certificat professionnel	235	5,13	191	4,19	180	3,92
Diplôme non universitaire	199	4,34	233	5,11	213	4,64
Baccalauréat	553	12,06	585	12,83	602	13,10
Maîtrise	150	3,27	128	2,81	139	3,03
Doctorat	42	0,92	57	1,25	38	0,83
TOTAL PARTIEL	**2 202**	**48,04**	**2 242**	**49,17**	**2 148**	**46,76**
Personnes à charge						
De 0 à 9 ans de scolarité	1 557	33,97	1 538	33,73	1 556	33,87
De 10 à 12 ans de scolarité	300	6,54	261	5,72	312	6,79
Études universitaires	107	2,33	102	2,24	120	2,61
Certificat professionnel	89	1,94	76	1,67	78	1,70
Diplôme non universitaire	83	1,81	94	2,06	81	1,76
Baccalauréat	204	4,45	199	4,36	237	5,16
Maîtrise	40	0,87	42	0,92	50	1,09
Doctorat	2	0,04	6	0,13	12	0,26
TOTAL PARTIEL	**2 382**	**51,96**	**2 318**	**50,83**	**2 446**	**53,24**
TOTAL	**4 584**	**100,00**	**4 560**	**100,00**	**4 594**	**100,00**

NOTA : Les pourcentages indiqués correspondent à la part proportionnelle de tous les immigrants admis au Manitoba, par degré d'instruction.

Professions des nouveaux arrivants

Le Manitoba apprécie la gamme de compétences, d'expériences et de contributions avec lesquelles les immigrants de toutes les catégories stimulent son développement économique, social et culturel.

Aux fins de la sélection des immigrants, les demandeurs principaux de la composante économique sont évalués au chapitre de la profession et/ou des compétences et de l'expérience en affaires. Avec les personnes à leur charge, ces personnes sont au nombre de 2 675, soit 58 p. 100 de tous les immigrants admis au Manitoba. Cela comprend les Candidats du Manitoba et les travailleurs spécialisés, les gens d'affaires et les aides familiaux résidants choisis par le gouvernement fédéral. En 2002, les principales professions retenues pour le Manitoba ont été celles d'ingénieur, de soudeur/conducteur de machines et de programmeur; il y avait 939 demandeurs principaux dans la composante économique.

Le programme Candidats du Manitoba a procuré à la province un outil souple pour faire face aux tendances nouvelles du marché du travail. En 2002, 464 candidats demandeurs principaux sont arrivés au Manitoba avec 1 055 personnes à leur charge, ce qui a représenté 1 519 nouveaux arrivants en tout. Le tableau montre notamment un nombre grandissant de soudeurs, dans les secteurs de l'aérospatiale et de la fabrication, et de gestionnaires de services et de mécaniciens, dans l'industrie du transport routier.

La composante économique, au Manitoba, par profession (10 principales professions)

Demandeurs principaux seulement	2000			2001			2002		
	Nbre	En %	Rang	Nbre	En %	Rang	Nbre	En %	Rang
Ingénieurs	96	10,79	1	100	11,51	1	89	9,48	1
Soudeurs et conducteurs de machines	37	4,16	3	34	3,91	5	62	6,60	2
Programmeurs	58	6,52	2	59	6,79	2	51	5,43	3
Ingénieurs technologues et techniciens	30	3,37	5	47	5,41	3	47	5,01	4
Méc. de véh. automobiles, mécaniciens de camion et réparateurs mécaniciens	17	1,91		21	2,42	8	41	4,37	5
Autres gestionnaires de services	0			0			38	4,05	6
Analystes de systèmes informatiques	20	2,25	9	23	2,65	7	32	3,41	7
Agriculteurs et gérants de ferme	20	2,25	10	20	2,30	9	23	2,45	8
Vérificateurs financiers et comptables	35	3,93	4	16	1,84		19	2,02	9
Aides familiaux	21	2,36	8	20	2,30	10	18	1,92	10
Nouveaux travailleurs	27	3,03	6	29	3,34	6	16	1,70	
Infirmier(ère)s autorisé(e)s	27	3,03	7	46	5,29	4	14	1,49	
TOTAL : CES 10 PROFESSIONS SEULEMENT	**371**	**41,69**		**399**	**45,91**		**420**	**44,73**	
TOTAL : AUTRES PROFESSIONS	519	58,31		470	54,09		519	55,27	
TOTAL	**890**	**100,00**		**869**	**100,00**		**939**	**100,00**	

Les immigrants de la composante économique sont catégorisés dans dix genres de compétences, d'après la Classification nationale des professions (CNP). Le genre de compétences définit le type de travail exécuté et des facteurs tels que le degré d'instruction et l'expérience professionnelle nécessaires. Le tableau donné ci-après montre la vaste gamme de compétences et de professions que les immigrants de la composante économique apportent au Manitoba.

La composante économique au Manitoba, par genre de compétences

Demandeurs principaux seulement	2000		2001		2002	
	Nbre	En %	Nbre	En %	Nbre	En %
0 - Professions du domaine de la gestion	43	4,83	24	2,76	67	7,14
1 - Affaires, finances et administration	89	10,00	61	7,02	57	6,07
2 - Sciences naturelles et appliquées et professions connexes	316	35,51	314	36,13	293	31,20
3 - Professions du domaine de la santé	87	9,78	96	11,05	59	6,28
4 - Professions : sciences sociales, éducation, services gouvernementaux et religion	31	3,48	29	3,34	35	3,73
5 - Professions : arts, culture, loisirs et sports	18	2,02	23	2,65	27	2,88
6 - Ventes et services	45	5,06	38	4,37	40	4,26
7 - Métiers, transports, conducteurs de matériel et professions connexes	169	18,99	182	20,94	242	25,77
8 - Industrie	31	3,48	27	3,11	40	4,26
9 - Professions propres au traitement, à la fabrication et aux services d'utilité publique	61	6,85	75	8,63	79	8,41
TOTAL	**890**	**100,00**	**869**	**100,00**	**939**	**100,00**

Données démographiques

La majorité des immigrants adultes arrivant au Manitoba ont entre 25 et 44 ans et ils ont à coeur de contribuer à la vie économique, sociale et culturelle de leur nouvelle collectivité. Les candidats du Manitoba forment une composante nombreuse de la population jeune, et beaucoup ont une jeune famille.

L'immigration au Manitoba, en fonction de l'âge et du sexe

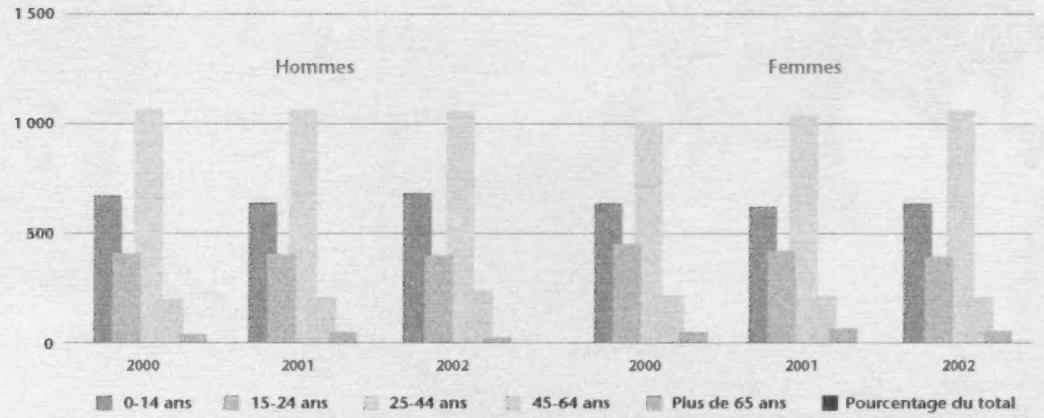

648	618	659	615	601	616
14,14	13,55	14,34	13,42	13,18	13,41
393	390	386	436	405	379
8,57	8,55	8,40	9,51	8,88	8,25
1 032	1 028	1 024	974	1 002	1 026
22,51	22,54	22,29	21,25	21,97	22,33
193	203	228	208	205	200
4,21	4,45	4,96	4,54	4,50	4,35
37	46	25	47	62	51
0,81	1,01	0,54	1,03	1,36	1,11

Notes

Travail et Immigration Manitoba
Division de l'immigration et du multiculturalisme
213, avenue Notre Dame, Bureau 900
Winnipeg (Manitoba) R3B 1N3 Canada
Téléphone : 204-945-4631
Télécopieur : 204-948-2882
Courriel : immigreraumanitoba@gov.mb.ca
Site Web : www.immigreraumanitoba.com